

COVID 19 – FICHE RESSOURCE – MESURES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES DIRIGEANTS, SALARIES ET BENEVOLES



La période de confinement, les changements d'organisation du travail, l'absence de relations sociales ou encore la pression économique sont autant de facteurs anxiogènes qui génèrent un fort stress pour un certain nombre de dirigeants, salariés et bénévoles associatifs.

Cette fiche ressource à vocation à recenser quelques initiatives nationales de soutien et d'écoute, gratuites et anonymes, qui permettent à chaque personne qui le souhaite de s'exprimer librement. Vous y trouverez les informations suivantes :

1. DISPOSITIFS POUR LES SALARIES.....	1
→ La médecine du travail.....	1
2. DISPOSITIFS OUVERTS A TOUS.....	2
→ Les CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique).....	2
→ La Croix Rouge	2
→ Cabinet T. Amadeus.....	2
→ Mood Work.....	3
3. DISPOSITIFS POUR LES DIRIGEANTS	3
→ Cellule d'écoute et de soutien psychologique aux chefs d'entreprise mise en place par le Ministère de l'Economie et des Finances.....	3

1. DISPOSITIFS POUR LES SALARIES

→La médecine du travail

Public : La cellule de soutien psychologique s'adresse prioritairement aux salariés qui connaissent une forte exposition à des facteurs de stress et d'anxiété du fait de leur activité professionnelle dans un contexte organisationnel impacté par la crise du Coronavirus: gestion de planning dans une situation organisationnelle dégradée, exposition à la souffrance/la mort, crainte d'une contamination, difficultés liées au management à distance, surcharge/sous charge de travail.

Ce dispositif concerne les salarié(e)s en obligation de conserver leur activité professionnelle en lien avec la nécessité de pérenniser l'activité socio-économique du pays, notamment dans les secteurs de l'alimentation, l'agriculture, l'énergie, le transport logistique ou encore la santé, mais aussi les salariés impactés par des mesures de télétravail.

Gratuité du dispositif : Oui

Processus : La prise de rendez-vous s'effectue en trois étapes :

1. Contactez directement votre Médecin du Travail ou votre centre de rattachement ici.
2. Le Médecin du Travail évalue votre besoin et vous oriente vers le bon interlocuteur: Cellule de soutien psychologique mise en place par PÔLE SANTÉ TRAVAIL ou autre organisme compétent.
3. Dans le cas d'une prise en charge par la cellule de soutien psychologique PÔLE SANTÉ TRAVAIL, vous serez recontacté directement pour programmer un échange en téléconsultation. Les modalités pratiques vous seront alors communiquées.

COVID 19 – FICHE RESSOURCE – MESURES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES DIRIGEANTS, SALARIES ET BENEVOLES



Ecoutants : Psychologues du travail

2. DISPOSITIFS OUVERTS A TOUS

→Les CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique)

Contact : Accessible par le numéro vert : 0800.130.000 - 24h / 24 et 7jours / 7

Public : Tout public

Gratuité du dispositif : Oui

Organisation- Constitution : Les Cump sont organisées par département, rattachée au SAMU, elles s'occupent de la prise en charge spécifique à la suite d'événements graves.

Processus : La personne en demande appelle le numéro vert qui la mettra ensuite en contact avec la plateforme d'écoute de la CUMP de sa région : l'appelant donne ses coordonnées qui sont ensuite transmises par email à la CUMP. Ensuite des praticiens rappellent la personne.

Écoutants : Psychologues, psychiatres

→La Croix Rouge

Contact : 0 800 858 858 - du lundi au vendredi, de 10h à 22h / weekend: 12h-18h

Public : TOUT public, peu importe la problématique

Gratuité du dispositif : Oui

Processus : Appel anonyme et confidentiel.

Écoutants : Bénévoles formés au soutien psychologique par téléphone.

→Cabinet T. Amadeus

Contact : <https://tamadeus.ch/fr/covid19-soutien> - 7jours /7, de 9h/ 12h – 13h30 / 21h

Public : TOUT public

Gratuité du dispositif : Oui

Organisation- Constitution : Groupe de psychologues suisses en lien avec la plateforme Pysolidaires.

Processus : Espace d'écoute par tchat ou vidéo-tchat, disponible en plusieurs langues : Français, Anglais, Espagnol, Portugais. Pour entrer en contact avec un professionnel, il suffit de se rendre

COVID 19 – FICHE RESSOURCE – MESURES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES DIRIGEANTS, SALARIES ET BENEVOLES



sur la plateforme et de cliquer sur la bulle d'accès au tchat. Les séances durent environ 40 minutes.

Écouteurs : Psychologues.

→ **Mood Work**

Contact : <https://moodwork.co/> - 7jours / 7, de 9h à 18h

Public : Entreprise et salariés

Gratuité du dispositif : Non précisé

Organisation- Constitution : Entreprise d'accompagnement digitale des salariés dans l'amélioration de la QVT (Qualité de Vie au Travail) et dans les RPS (Risques Psychosociaux). Cette entreprise est composée de psychologues qui proposent un accompagnement confidentiel.

Processus : L'accompagnement peut se faire par « Live Chat Anonyme » ou par échanges téléphoniques / visioconférences suite à la prise d'un rendez-vous en ligne.

Il est également possible de prendre rendez-vous en ligne avec des médecins membres du CSE, des responsables RH, assistante sociale, coach en management.

Écouteurs : Psychologues

3. DISPOSITIFS POUR LES DIRIGEANTS

→ **Cellule d'écoute et de soutien psychologique aux chefs d'entreprise mise en place par le Ministère de l'Économie et des Finances**

Contact : Numéro vert 0 805 65 505 0 – 7j/7 de 8h à 20h

Public : Chefs d'entreprise

Gratuité du dispositif : Oui

Organisation – constitution : Le ministère de l'Économie et des Finances, en s'appuyant sur l'action de l'association Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë (APESA) et avec le soutien d'Harmonie mutuelle, de CCI France et de CMA France

Processus : Un numéro vert permet aux chefs d'entreprise en détresse de bénéficier d'une première écoute et d'un soutien psychologique. À la suite de l'appel :

- Pour les cas les plus préoccupants, le chef d'entreprise se verra proposer, s'il le souhaite et dans la plus stricte confidentialité, de bénéficier d'une prise en charge rapide et gratuite par un psychologue spécialement formé.
- Pour les autres cas, une réorientation sera proposée vers des structures publiques ou privées spécialisées dans ce type d'accompagnement

Écouteurs : Non précisé